



# Témoignages :

## impliquer des victimes/survivants du terrorisme dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent

Rédigé par le **docteur Ana Milošević**, experte externe du RAN

Radicalisation Awareness Network

**RAN**   
Practitioners

**Témoignages :**  
**impliquer des victimes/survivants du**  
**terrorisme**  
**dans la prévention et la lutte contre**  
**l'extrémisme violent**

## MENTION LÉGALE

Bien que le présent document ait été élaboré pour la Commission européenne, il reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite de la présente publication. De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet (<http://www.europa.eu>).

Luxembourg : Office des publications de l'Union Européenne, 2023

© Union européenne, 2023



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre conformément à la décision 2011/833/UE du 12 décembre 2011 sur la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf indication contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée et indication de toute modification.

Toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne peut requérir une autorisation, directement demandée auprès des titulaires des droits respectifs.

## Introduction

**Impliquer des victimes/survivants du terrorisme dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent peut présenter de nombreux avantages.** Le présent document se propose d'étudier les **possibilités et les difficultés** associées à la participation de victimes/survivants du terrorisme dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Il contient également un ensemble de recommandations concrètes à suivre lors de la mise en place de futurs programmes impliquant des victimes/survivants. Le but est ainsi de venir en aide aux organisations, aux institutions et aux praticiens et de leur fournir des informations sur la **contribution précieuse que peuvent apporter les victimes/survivants dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent.**

Ce document s'adresse principalement aux organisations du secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent qui impliquent (ou souhaitent impliquer) des victimes/survivants du terrorisme. Bien que convaincus de l'intérêt du témoignage apporté par les victimes/survivants, les praticiens du secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent se montrent encore hésitants lorsqu'il s'agit d'impliquer des victimes/survivants dans leurs activités. Cette réticence est due au fait qu'ils ne **savent pas comment s'y prendre** pour les faire participer et craignent des effets tels qu'une **possible réactivation du traumatisme**. Le présent document s'attache à combler ces lacunes et à aider les organisations à cet égard. Lorsque des victimes/survivants sont impliqués dans des efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, la priorité est de protéger leur bien-être, et de veiller à ce qu'ils vivent bien l'ensemble du processus, que ce soit avant ou pendant le partage de leurs expériences et de leur expertise.

**Les victimes/survivants sont, malgré eux, des experts du terrorisme**, car ils possèdent une connaissance directe d'un grand nombre des conséquences associées à la situation de victime. Grâce à leur expérience, les stratégies de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent apportent la preuve authentique, véridique et indéniable des effets néfastes de la violence, tant au niveau individuel que sociétal. Les victimes/survivants ne souhaitent pas tous participer à des interventions de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et leur décision doit être respectée. Un soutien doit être apporté à ceux qui choisissent de s'impliquer et souhaitent développer une expertise en matière de droits des victimes et/ou de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Il est important de veiller à ce que leur participation n'affecte pas leur processus d'adaptation ou de guérison.

Une stratégie réussie de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent s'appuie sur une approche holistique impliquant différentes parties prenantes d'un large éventail de secteurs, comme le gouvernement, la société civile, les médias, le milieu universitaire et les institutions régionales et internationales. Les victimes/survivants du terrorisme jouent un rôle important dans les efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent car ils offrent **une perspective unique** sur le concept d'extrémisme violent auquel ils ont été directement confrontés. Leurs messages peuvent jouer un rôle important dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

Enfin, il est essentiel de réfléchir aux **aspects liés au genre et aux difficultés rencontrées dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent**. Il est en effet nécessaire d'adopter une approche qui tienne compte du genre pour bénéficier de perspectives et d'expériences complémentaires sur l'extrémisme violent et les moyens de le contrer. Les stratégies de sensibilisation, en particulier, devraient davantage tenir compte de la façon dont sont représentées les victimes en fonction de leur sexe. Ceci permettrait d'éviter les obstacles qui contribuent directement à aggraver les vulnérabilités et favoriser une meilleure intégration.

## Valeur ajoutée apportée par les victimes/survivants dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent et limites de leur implication

### Valeur ajoutée apportée par les victimes/survivants dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent

**Les victimes/survivants sont, malgré eux, des experts du terrorisme. Ils apportent donc de la valeur à tous les efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.** Les motivations qui poussent les victimes/survivants du terrorisme à s'impliquer dans ce domaine sont diverses : quête de vérité, volonté de changer les choses, désir de sensibiliser la population et lutte contre une culture de la violence. Pour nombre de victimes et survivants, le travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent contribue aussi l'élaboration du traumatisme personnel et à donner du sens à la perte et aux répercussions de la violence. Le travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent a donc la capacité, dans une certaine mesure, d'aider les individus à gérer leur traumatisme de façon à en tirer quelque chose de « positif ». En s'impliquant dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, les victimes/survivants trouvent un certain réconfort dans le soutien mutuel qu'ils peuvent s'apporter, ainsi qu'aux membres de leur famille ou aux personnes et communautés touchées par de nouveaux actes de terrorisme.

L'un des principaux avantages de l'implication de victimes/survivants dans le travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est que cela contribue à **faire vivre le souvenir** et donc à **apporter un témoignage historique** de moments décisifs de l'histoire locale/nationale/régionale. Les activités de sensibilisation à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent reposent sur la communication et la diffusion des expériences des victimes/survivants pour réduire le risque que des personnes soient recrutées par des groupes extrémistes violents. L'implication de victimes/survivants devrait aider à sensibiliser directement les personnes à risque aux répercussions dévastatrices des actes de terrorisme et avoir un effet dissuasif, en les aidant à comprendre les graves conséquences de la violence. Montrant que n'importe qui peut devenir victime/survivant du terrorisme, ceux-ci contribuent à réhumaniser les « chiffres » publiés dans les médias en **mettant des visages et des noms sur des victimes/survivants jusqu'alors anonymes**.

Les programmes et initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent qui privilégient l'implication de victimes/survivants ont pour but de défendre les **valeurs** de la démocratie, de l'État de droit ainsi que les droits fondamentaux. Ces programmes et initiatives offrent une tribune et un espace dans lesquels les victimes et survivants peuvent partager leurs expériences et exprimer leurs problèmes. Une autre approche étudiée par les gouvernements et les organisations internationales consiste à les impliquer dans des projets spécifiques de sensibilisation à l'extrémisme violent et à ses conséquences, par exemple dans les écoles ou les prisons. Au final, ces initiatives ont pour objectif de mieux faire comprendre les effets et les conséquences de l'extrémisme violent et donc d'aider à faire prendre conscience de leur horreur. Les efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent **bénéficient ainsi à de larges publics (la société) et en particulier à des publics précis (par exemple les jeunes)**. Les victimes et survivants sont, dans ces démarches, largement soutenus par leurs associations.

### Implication des victimes/survivants dans les efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent

**Les organisations de victimes jouent un rôle clé dans l'implication efficace et significative des victimes/survivants dans le travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.** Même si toutes les organisations ne s'engagent pas directement dans des stratégies de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, elles sont dans une certaine mesure concernées par les efforts déployés dans ce domaine. Par exemple, toutes les organisations qui s'engagent dans des processus de commémoration préservent la mémoire et tirent d'expériences douloureuses des enseignements qui peuvent informer le

public. En entretenant le souvenir, les organisations de victimes contribuent aux objectifs généraux de la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, à savoir la « sensibilisation ». Elles s'appuient pour cela sur les voix des victimes/survivants. Les organisations de victimes jouent le rôle privilégié de « gardiennes » : elles veillent aux discours et significations associés au processus de commémoration. Elles peuvent, par ailleurs, selon la situation personnelle de la victime / du survivant, envisager la possibilité que celui-ci livre son témoignage par le biais d'un contact emphatique et direct.

La **commémoration** peut contribuer efficacement aux efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. La commémoration est essentielle à la reconnaissance et à l'acceptation par le public de ce qu'ont vécu les victimes/survivants. Toutefois, donner du sens à la commémoration et mettre en place des stratégies d'hommage réussies n'est pas sans difficulté. L'idéal normatif préconise une approche de commémoration tenant compte à la fois des dimensions **privée et publique, répondant ainsi aux besoins de commémoration des victimes/survivants et de la société tout entière** <sup>(1)</sup>. Afin de combler ce manque et mettre la commémoration au service de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent :

- les besoins de commémoration des victimes/survivants doivent être reconnus par l'État et la société ;
- les voix des victimes/survivants du terrorisme doivent être intégrées aux efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ;
- les victimes/survivants doivent rester maîtres de leurs discours et expériences ; et
- il est important de concilier les dimensions privée et publique de la commémoration.

Les victimes/survivants ne s'impliquent pas tous directement dans les activités menées par des organisations. Toutefois, leur rôle de témoin et leur façon de faire face aux conséquences de la violence peuvent quand même inspirer une action sociale et apporter un changement positif. Il arrive néanmoins que des victimes/survivants soient mal à l'aise à l'idée d'exprimer leur souffrance en public. Les outils artistiques peuvent alors offrir un moyen privilégié de partager des expériences et des messages personnalisés en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. **L'art et la culture** présentent un immense potentiel pour les victimes/survivants du terrorisme en termes de guérison et de commémoration car ils leur permettent de surmonter les limites de la logique et de la verbalisation tout en favorisant les liens émotionnels. De par leur nature, leur accessibilité et leur caractère agréable, les approches culturelles et artistiques ont la capacité d'atteindre la société plus rapidement et plus largement : la création artistique constitue un outil privilégié pour les victimes/survivants du terrorisme dans le sens où elle leur donne les moyens d'élaborer des messages personnalisés en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, et de les diffuser auprès d'un public plus large.

## Intérêt des témoignages de victimes/survivants dans les approches de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent

Les témoignages des victimes/survivants ont plusieurs objectifs. Les témoignages sous forme de déclarations orales ou écrites sont essentiels à l'**enquête pénale**. Dans le cadre des procédures judiciaires, les témoignages peuvent attester de la culpabilité de l'auteur d'un délit, établir des faits et soutenir la quête de vérité et de justice. Outre leur rôle dans le cadre d'une action en justice, les témoignages peuvent avoir différentes significations et utilisations pour les victimes/survivants. Les témoignages peuvent aider à prendre conscience de la violence subie et inspirer de l'empathie et un changement positif dans les communautés concernées.

Le rôle accordé aux témoignages et leurs effets présumés peuvent être assez différents pour les personnes qui les apportent et celles qui les reçoivent <sup>(2)</sup>. Les motivations qui poussent à donner et à recevoir un témoignage peuvent être clairement différentes, et avoir des résultats difficilement prévisibles ou

---

<sup>(1)</sup> Milošević & RAN, 2022 : [Intégration des besoins de commémoration des victimes et des survivants dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent](#)

<sup>(2)</sup> Milošević & Truc, 2021 : [\(Un\)shared memory : European Parliament and EU Remembrance Day for Victims of Terrorism](#), p. 15.

mesurables. Cependant, le message transmis fait le lien entre l'émetteur (victime/survivant) et le destinataire (public) d'un témoignage. Pour que ce message parvienne à destination, il est capital qu'il y ait une certaine **adéquation entre le profil de celui qui apporte le témoignage et celui qui le reçoit**. Cette adéquation est déterminée, par exemple, par une similarité en termes d'âge, de caractéristiques sociales et culturelles, de sexe, d'attentes ou encore de traumatisme subi. Déterminer le bon public cible et définir et décider quelles victimes/survivants et autres messagers crédibles sont prêts à s'engager sont des aspects clés à prendre en compte pour garantir une participation et un impact significatifs de toutes les parties prenantes impliquées dans le processus.

Les écoles, les prisons et l'environnement numérique sont trois espaces dans lesquels les programmes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent font appel aux témoignages. Dans l'un de ces contextes, tout individu peut être exposé à un risque de radicalisation. La prévention est donc la clé. Éviter les violences futures en encourageant la discussion et en promouvant les valeurs démocratiques passe aussi par un travail de mémoire. Encourager les citoyens à participer aux initiatives visant à honorer la mémoire des victimes/survivants, notamment au travers des commémorations, doit être une priorité de toute stratégie de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent visant à mettre en évidence l'importance des conséquences de l'extrémisme violent, et notamment du terrorisme, sur les sociétés.

## Intérêt des témoignages pour les victimes/survivants

L'expérience des victimes/survivants n'est pas seulement pertinente pour **l'élaboration personnelle de la victimisation et du traumatisme** subi. Elle peut aussi constituer une ressource extrêmement précieuse pour **mettre en lumière les effets du terrorisme sur les individus, les communautés et la société elle-même**. Les témoignages peuvent être utilisés pour mettre en avant une résilience positive, prévenir l'enfoncement dans la radicalisation et convaincre des individus de rejeter la violence <sup>(3)</sup>. De plus, les souvenirs personnels de victimisation ont une **valeur historique** particulière car ils s'insinuent dans la mémoire collective, aux niveaux local, national et régional.

Certains survivants/victimes du terrorisme éprouvent effectivement le besoin de recueillir, d'enregistrer et de diffuser leurs témoignages dans le cadre d'un processus de transmission d'un héritage dans le but d'entretenir le souvenir. En choisissant de partager leurs histoires et leurs expériences personnelles, les victimes et les survivants fournissent des efforts considérables pour sensibiliser aux dangers et aux conséquences du terrorisme. Apporter des témoignages historiques et les mettre au service, par exemple, de musées, est primordial pour la **mémoire**. Ils deviennent ainsi **un acte collectif de partage, d'écoute et de réflexion sur les expériences personnelles de victimisation**.

Aller vers les autres et être entendu grâce au partage d'expériences personnelles peut être bénéfique aux efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Il est essentiel que tous les efforts déployés pour prévenir et lutter contre les futures cultures de violence s'attachent à exprimer de la compréhension à l'égard de l'expérience vécue par les victimes/survivants. Recevoir des témoignages d'empathie et participer ensemble à des rituels commémoratifs peut favoriser une meilleure compréhension mutuelle. Dans une certaine mesure, cet effort peut être « transformateur » dans le sens où il humanise la victime/le survivant « abstrait » et encourage l'introspection et l'identification avec l'expérience traumatisante vécue par d'autres.

## Intérêt des témoignages de victimes/survivants pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent

Malgré l'association linéaire souvent supposée entre le fait de révéler et guérir, raconter et entendre pour réaffirmer la prééminence du droit et contribuer à prévenir de futures cultures de violence, on sait encore

---

<sup>(3)</sup> Voir McGowan, 2022 : [Victims of political violence and terrorism: making up resilient survivors](#)



peu de choses sur l'efficacité des témoignages à prévenir le terrorisme <sup>(4)</sup>. Cependant, **les témoignages de victimes/survivants du terrorisme marquent les esprits et constituent une ressource de grande valeur pour véhiculer un discours puissant dans le but de dissuader, prévenir et contrer l'extrémisme violent**. Les témoignages des personnes qui sont **prêtes et disposées à partager** leur expérience pour soutenir les efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent doivent être associés à une approche stratégique ainsi qu'à des questions connexes telles que l'éducation civique, l'histoire et la pensée critique <sup>(5)</sup>.

**L'impact (plutôt que l'efficacité) des témoignages** dépend de plusieurs facteurs, comme le montre le tableau ci-dessous.

### Impact des témoignages des victimes

Guide de planification
a) la personne qui donne le témoignage b) l'existence d'un message clair à transmettre c) le choix d'un support d) l'objectif e) le public f) l'effet recherché

Les organisations ou institutions qui utilisent les témoignages doivent connaître le **contexte local** et utiliser des canaux de communication adaptés aux spécificités de la personnalisation des témoignages en fonction de la situation spécifique. Pour que les témoignages aient un impact, leurs auteurs doivent aussi être conscients de l'objectif recherché, capables de supporter et de gérer émotionnellement les interactions avec le public, et surtout être conscients de leurs motivations et des effets que leur témoignage peut avoir sur eux.

L'utilisation du *guide de planification* (tableau ci-dessus) dans un exercice de groupe <sup>(6)</sup> impliquant des parties prenantes diverses (victimes/survivants, organisations, musées, psychologues et autorités locales) donne une idée des caractéristiques clés d'un témoignage marquant :

a) L'auteur du témoignage lui-même doit avoir **conscience de ses motivations et de ses objectifs** et y porter un regard critique lorsqu'il livre son témoignage. Il doit être suffisamment **stable émotionnellement** pour partager son histoire et interagir avec un public. Les catégories d'auteurs de témoignage particulièrement vulnérables ont plus d'impact en tant qu'orateurs (par exemple les personnes qui portent les marques des violences subies, les jeunes, les femmes). Pour que le témoignage porte ses fruits, il est utile que l'auteur du témoignage ait des points communs avec le public (par exemple, des victimes/survivants ayant des liens avec la région ou la zone).

b) Message clair à faire passer : le message véhiculé doit être « **accrocheur** », **simple et facile à mémoriser**. Le message doit être positif (non seulement pour surmonter les épreuves mais aussi pour la société dans son ensemble).

c) Le choix du support : les rencontres en face à face en petits groupes permettent une meilleure interaction et sont plus faciles à gérer en cas de tensions. **Les témoignages en face-à-face** permettent d'avoir des échanges personnels avec le public et sont particulièrement efficaces auprès des plus jeunes. Cependant, le message du témoignage n'est transmis qu'à un nombre limité de personnes. Les témoignages inclus dans les **messages ou les documentaires publiés sur les**

<sup>(4)</sup> Milošević & Truc, 2021 : [\(Un\)shared memory : European Parliament and EU Remembrance Day for Victims of Terrorism](#), p. 159.

<sup>(5)</sup> Voir Samuel, 2022 : [Education in preventing and countering violent extremism \(P/CVE\) among the youth](#)

<sup>(6)</sup> Réunion de RAN VoT à Nice (France), les 29-30 septembre 2022. Un exercice de groupe a été réalisé (par le Dr Ana Milošević) auprès d'un échantillon randomisé de participants à la réunion. Il portait sur les meilleures pratiques à appliquer lors de l'implication de victimes/survivants du terrorisme dans le travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. L'objectif était de mieux comprendre ce qui constitue un témoignage de « haute qualité » et quels indicateurs peuvent aider à mesurer l'impact du témoignage.



**réseaux sociaux** peuvent toucher un public plus large et donc avoir davantage d'impact sur la société. Cependant, cette approche limite la capacité à adapter le message à un public spécifique, et celui-ci n'a aucune possibilité d'interagir avec l'auteur et son histoire.

d) L'objectif : un bon narrateur peut captiver son public, mais une **histoire convaincante et authentique** peut encourager la pensée critique et les efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, et ainsi augmenter les chances d'obtenir une réaction émotionnelle. Il est essentiel qu'il existe un lien logique entre les objectifs et une bonne compréhension du contexte local. Ceci met en évidence le **rôle important des experts** dans la planification et la mise en œuvre des activités de sensibilisation.

e) Le public : **connaître le public** (ses valeurs, ses besoins et ses centres d'intérêt) peut aider à élaborer un message plus percutant. Un échange ouvert et constructif avec le public implique également de faire en sorte qu'il ne se sente pas stigmatisé, ce qui serait l'effet inverse de celui recherché avec les témoignages.

f) L'effet souhaité : les objectifs généraux et spécifiques des initiatives de sensibilisation planifiées impliquant les témoignages de victimes/survivants sont multiples et souvent complexes. Les initiatives visent, par exemple, à mieux faire connaître les objectifs des efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, à promouvoir des cultures de tolérance ou à être associées à des activités éducatives. Les organisations qui envisagent d'utiliser des témoignages de victimes/survivants doivent être conscientes de **l'impact émotionnel** qu'ils ont sur leurs auteurs et sur ceux qui les reçoivent. Les témoignages sont des récits authentiques qui ont plus d'impact lorsqu'ils déclenchent une réponse émotionnelle. Les victimes/survivants peuvent inspirer de l'empathie par rapport à la situation de vulnérabilité qu'ils ont vécue ou qu'ils vivent actuellement. Ceci peut avoir un effet positif sur le témoignage et contribuer à la pensée critique, au rejet des cultures fondées sur la violence et à la promotion d'une culture privilégiant la solidarité.

Le temps et la temporalité affectent l'expérience de victimisation et sont essentiels à la production de témoignages marquants. Le niveau de préparation des victimes/survivants doit être évalué individuellement. Il doit être clair pour l'orateur qu'il a la possibilité de se retirer à tout moment. Il doit être bien préparé, ses attentes doivent être réalistes et les risques doivent lui avoir été bien expliqués. Les associations de victimes peuvent constituer une source fiable pour accéder à des victimes/survivants car elles peuvent soutenir, préparer et gérer les attentes de toutes les parties prenantes impliquées. Une analyse de qualité des parties prenantes doit tenir compte des mesures à prendre pour garantir l'égalité d'accès et la participation active des hommes, des femmes et des individus ayant différentes identités de genre dans l'activité de sensibilisation. Par exemple, lorsque vous organisez une activité, choisissez une heure et un lieu permettant à tous les participants d'être présents (en dehors des heures de travail, pas la nuit, en dehors des heures de prière, etc.).

## Participation des victimes/survivants au secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent : difficultés spécifiques

La stratégie consistant à impliquer des victimes/survivants dans le secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent doit tenir compte des difficultés très diverses auxquelles ils sont confrontés. Le principal aspect à prendre en compte pour obtenir une participation significative des victimes et des survivants est de faire en sorte **d'éviter la réactivation d'un traumatisme** <sup>(7)</sup>. La victimisation secondaire est un phénomène bien documenté qui affecte nombre de victimes/survivants. Veiller au bien-être et à la santé mentale des victimes/survivants impliqués dans des efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent devrait être une priorité.

---

(7) Voir par exemple, Hammar et al., 2023 : [Inhibitory control as possible risk and/or resilience factor for the development of trauma related symptoms— a study of the Utøya terror attack survivors](#)

Les stratégies de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent qui font appel à des victimes/survivants devraient adopter des **procédures appropriées de prévention et d'atténuation des risques**, c'est-à-dire un ensemble de considérations éthiques et de mesures préventives visant à éviter que les victimes/survivants se sentent à nouveau victimisés suite à des interactions avec des institutions ou des individus qu'ils rencontrent après les attaques dont ils ont été victimes. Il convient de veiller à ce que les personnes puissent, en permanence, conserver la maîtrise de leur propre processus de gestion des conséquences de la violence. Il faut aussi respecter leur droit à garder l'anonymat et le silence. En termes d'évaluation et d'obtention de la participation des victimes/survivants, les praticiens doivent prendre en compte le temps écoulé depuis l'expérience de victimisation. Une participation significative des victimes/survivants doit tenir compte de leur expérience personnelle de victimisation et de leur volonté de s'impliquer, de leurs attentes et de leurs rôles éventuels dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

## Procédures de prévention et d'atténuation des risques

Participer aux efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est une **expérience nouvelle pour la plupart des victimes/survivants**. L'analyse des risques doit commencer par une évaluation des attentes (réalistes) des victimes/survivants concernant le travail effectué dans le cadre des initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Par ailleurs, les spécificités de ce qu'un tel rôle peut impliquer doivent être discutées et évaluées, y compris la disponibilité nécessaire pour apporter des témoignages. Les témoignages peuvent exposer les victimes/survivants à une forte pression qui les pousse à se replonger dans le passé et ses conséquences devant un public. Ceci peut retarder leurs progrès dans l'élaboration du traumatisme. Bien qu'il s'agisse d'une expérience gratifiante et précieuse pour certains, elle peut également contribuer à amplifier les effets négatifs. Certaines personnes peuvent, par exemple, avoir l'impression d'être utilisées à des fins politiques ou de subir des pressions pour avoir le comportement que l'on attend d'elles, comme de pardonner à ceux qui leur ont fait du mal alors qu'elles ne sont pas encore prêtes à le faire. **Des conseils professionnels et des bonnes pratiques sont nécessaires car il y a de très fortes chances que la participation des victimes/survivants aux efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent laisse des traces et entraîne une stigmatisation. Cet aspect doit être discuté, analysé et évoqué régulièrement avec la victime / le survivant.**

Les risques qu'apparaisse un traumatisme secondaire lors du témoignage doivent être soulignés par les praticiens. Les publics cibles ne sont pas toujours prêts à écouter les victimes/survivants ni à éprouver de l'empathie à leur égard. Ils peuvent plutôt se montrer provocants, indifférents, voire hostiles. Lorsqu'un travail avec d'anciens terroristes est envisagé, ces risques sont encore plus importants et doivent être analysés et évalués avec prudence. Les approches de prévention des risques et les procédures d'atténuation doivent prendre en compte certains aspects éthiques, comme le respect de la vie privée. Elles doivent aussi apporter la garantie aux victimes/survivants qu'ils pourront participer ou se retirer quand ils le souhaiteront de certains programmes et initiatives, et rester en permanence maîtres de leur propre histoire. Le soutien entre pairs peut être un outil important pour contenir et gérer les tensions qui pourraient apparaître lors de la mise en œuvre des initiatives de sensibilisation. **Malgré tout, les conseils et l'accompagnement de professionnels restent une nécessité pour les victimes/survivants.**

## Temps et victimisation

La relation entre le temps et le statut de victime n'est pas mesurée et considérée comme étant linéaire, avec un début (le traumatisme) et une fin (la guérison ou d'autres formes de résolution du traumatisme), mais plutôt comme une spirale. La victimisation se caractérise par des dimensions temporelles différentes et évolutives.

Impliquer des victimes et des survivants dans des initiatives de prévention et lutte contre l'extrémisme violent immédiatement après des événements traumatisants n'est pas idéal. Même si les victimes/survivants d'incidents plus récents peuvent aussi être disposés à prendre part à la prévention et à la lutte contre

l'extrémisme violent, leurs cas doivent être analysés individuellement afin d'évaluer les risques de re-traumatisation et d'aider les victimes/survivants à se rétablir mieux et plus rapidement d'une expérience traumatisante. En outre, les conséquences des violences passées peuvent continuer d'affecter la vie des victimes/survivants et peuvent être exacerbées par les expériences contemporaines de victimisation. Être témoin ou même entendre parler de nouveaux attentats peut ramener la victime / le survivant en arrière et le faire régresser dans son processus de guérison.

## Représentations dans les médias

De nombreux facteurs comme l'âge, le sexe et l'existence d'un traumatisme antérieur affectent l'expérience de victimisation ainsi que les problèmes posés par l'implication dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et son intérêt pour la victime / le survivant. Le rôle et le travail des médias, tout en étant essentiels, pourraient contribuer à **une approche plus respectueuse du travail effectué avec les victimes/survivants et de leur traitement dans les médias** <sup>(8)</sup>. L'implication de professionnels de la santé mentale et d'experts des traumatismes pourrait être profitable à la planification et à la mise en œuvre générales des activités de sensibilisation fondées sur la participation de victimes/survivants. Un soutien devrait en particulier être fourni (ou au moins proposé) aux victimes/survivants pour les aider à préparer et livrer leurs témoignages. Les professionnels des médias (par exemple les journalistes) et les experts en communication peuvent également aider les victimes/survivants à préparer leur témoignage en leur apportant des conseils spécialisés. Certaines victimes/survivants insistent sur le fait que le traumatisme doit être abordé « de manière appropriée » et ce qui est considéré comme « approprié » évolue avec le temps, selon que le traitement a lieu immédiatement après le traumatisme, ou à moyen et long terme. À moyen et long terme, les victimes/survivants affirment que l'État et les médias ont souvent une image très statique de la victime / du survivant et se concentrent essentiellement sur les agresseurs. La difficulté, ici, est de sensibiliser les représentants des médias à l'intérêt qu'il peut y avoir pour les victimes/survivants à être présentés autrement, de façon à être vus et entendus par la société et qu'ils puissent en faire à nouveau partie intégrante.

La contribution des médias aux stratégies de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est importante. Elle dépend de leur capacité à **représenter les victimes/survivants de manière « appropriée »** en tenant compte de leurs besoins : avoir plus de pouvoir, être respectés, apporter un témoignage, être vus et entendus, recevoir de l'empathie et donner un sens à leurs expériences <sup>(9)</sup>. Les facteurs qui affectent les expériences des victimes/survivants avec les médias sont largement liés à l'éthique professionnelle et à la façon qu'a le journaliste de traiter les populations vulnérables, ainsi qu'au type et à la qualité du média. Le journaliste fait également partie de l'histoire, dans sa façon de mener les interviews, de formuler les questions, de communiquer avec la victime / le survivant. C'est lui qui met en forme le résultat et c'est à lui qu'il revient de satisfaire les attentes de la personne interrogée en ce qui concerne l'interview. Les victimes/survivants soulignent l'importance de projeter « une image authentique » d'eux-mêmes. Ils s'inquiètent de savoir si le journaliste va brosser d'eux un portrait d'eux basé sur **tous les aspects de leur identité, et pas uniquement sur leur statut de victime et leur vulnérabilité** pour faire du sensationnalisme.

---

<sup>(8)</sup> Voir, par exemple, UNESCO, 2017 : [Les Médias face au terrorisme : manuel pour les journalistes](#)

<sup>(9)</sup> Milošević & RAN, 2022 : [Intégration des besoins de commémoration des victimes et des survivants dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent](#)

## Besoins et problèmes rencontrés par les jeunes victimes/survivants du terrorisme dans le secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent

**Le travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent peut être difficile pour n'importe qui** (professionnel ou non), et les jeunes victimes et survivants sont particulièrement vulnérables. L'âge est un facteur important qui peut avoir un impact significatif sur l'ampleur des conséquences du terrorisme. De nombreux jeunes figurent parmi les victimes/survivants directs des attentats. Ils sont aussi des victimes/survivants indirects lorsqu'ils perdent leurs parents, leurs frères et sœurs ou des membres de leur famille. En tant que population vulnérable, il est particulièrement important qu'ils s'impliquent dans les activités de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Une approche bidirectionnelle est généralement utilisée auprès des jeunes victimes et survivants : ils sont **impliqués dans les initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent tout en en étant les bénéficiaires**. Les approches efficaces destinées aux jeunes reposent sur la création d'une communauté de pairs, sans mettre en avant l'aspect « victime/survivant » de l'identité des jeunes. Ces approches consistent à organiser des activités et des camps, soit pour toute la famille, soit uniquement pour les jeunes.

En tant que contributeurs actifs aux initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, les jeunes et leurs histoires pourraient trouver plus d'écho auprès de certains groupes cibles (comme les écoliers). De plus, les jeunes représentant souvent l'innocence, leurs histoires et leur travail en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent pourraient être largement perçus comme plus authentiques et être porteurs d'espoir dans la société. Toutefois, les jeunes victimes/survivants sont plus vulnérables et ont besoin de plus de soutien que les victimes/survivants adultes.

Les jeunes victimes/survivants devraient bénéficier d'un soutien adapté pour façonner leur identité, et apprendre que leur statut de victime/survivant n'est pas ce qui les définit. Leur participation éventuelle à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent est arbitraire, mais ils doivent avoir la possibilité de prendre une décision éclairée sur les conditions de leur implication. Les tuteurs légaux, les soignants et/ou les membres des organisations de victimes peuvent informer et soutenir les jeunes victimes/survivants en discutant et en déterminant leurs **besoins, attentes et problèmes en ce qui concerne le travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent** et les rôles spécifiques qu'ils ont à y jouer. Il convient notamment de les informer de la nécessité d'évaluer les risques et les conséquences à long terme. Toutefois, des normes professionnelles en matière d'accompagnement des victimes/survivants n'ont pas encore été pleinement développées. Le présent document et les lignes directrices présentées ci-dessous contribuent à combler ce manque.

## La prévention et la lutte contre l'extrémisme violent comme voie professionnelle viable pour les victimes/survivants

Le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent est très spécialisé. Certains professionnels développent une grande expertise dans des domaines d'actualité spécifiques, notamment dans l'aide apportée à différents types de victimes/survivants ou dans le cadre de programmes de l'État. Dans ce secteur, les victimes/survivants occupent des postes différents, **puisant leur expertise dans leur vécu** afin de contribuer à déterminer les besoins, les objectifs, les résultats et l'impact des stratégies et initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. La variété des organisations et des individus qui viennent en aide aux victimes contribue à la naissance d'une **profession de victime-expert** et à sa plus grande diversification dans des domaines d'actualité tels que, par exemple, la défense des droits des victimes, la réponse aux crises communautaires, le conseil en situation de crise et l'assistance aux victimes/survivants.

D'un côté, la professionnalisation des rôles de victimes et d'experts au sein du secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent est fondée sur la **demande du secteur d'impliquer les**

**victimes/survivants en tant que sources crédibles** particulièrement bien placées pour prévenir la violence. De l'autre, **la prolifération et la professionnalisation des organisations de victimes** participent à assurer la compétitivité, la pertinence et la pérennité des organisations. Celles-ci naissent au lendemain d'une attaque terroriste spécifique, mais la plupart disparaissent avec le temps car le soutien qui leur est apporté et l'intérêt qu'elles suscitent auprès du public s'amenuisent avec le temps. La professionnalisation de leurs activités et de leur travail général, y compris les aspects financiers indispensables à la survie de leurs activités, peuvent augmenter les niveaux d'adhésion, et contribuer à l'impact et aux activités proposées, aux dons et à l'accès aux financements publics.

Des compétences diverses sont nécessaires pour améliorer **la capacité des victimes/survivants, en leur qualité de praticiens de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent**, à bien faire leur travail, à faire une différence dans la vie d'autres victimes/survivants traumatisés et à collaborer avec d'autres organisations et avec la communauté. Par exemple, il est indispensable d'être capable de *parler en public* pour s'adresser à des groupes de différentes tailles afin de leur procurer des informations et des ressources concernant les initiatives d'assistance aux victimes, ainsi que des encouragements. Pourtant, les devoirs des victimes/survivants en tant qu'experts travaillant dans le secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent vont bien au-delà de l'intitulé de leur poste et de la description de leurs fonctions. Il est important de veiller à ce que la situation de victime/survivant de ces personnes ne soit pas révélée publiquement et que leur participation n'ait pas d'impact négatif sur leur processus de guérison.

## Recommandations

### Participation des victimes/survivants au secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent

- Pour obtenir une participation significative de la part des victimes/survivants, il est essentiel de faire en sorte d'avoir un impact là où c'est le plus nécessaire, une fois assuré le bien-être physique et psychologique des victimes/survivants.
- Obtenir une participation significative des victimes et des survivants exige de commencer par **éviter toute réactivation du traumatisme**.
- La participation à une activité de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ne doit pas porter préjudice à la victime / au survivant et, par extension, ne doit pas déboucher sur une **victimisation secondaire**. Ces facteurs peuvent être aggravés par des facteurs tels que l'âge. Les mineurs et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables, et si l'on estime que la participation de la victime / du survivant aux efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent pourrait avoir des conséquences négatives, elle ne doit pas être mise en œuvre.
- **Accès aux victimes/survivants** : tous les survivants/victimes ne sont pas membres d'associations de victimes, et tous ne souhaitent pas s'engager directement dans des efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Lorsqu'ils envisagent d'impliquer des victimes/survivants dans une initiative, les praticiens doivent savoir combien de temps s'est écoulé depuis l'incident qui a fait d'eux une victime. Les praticiens doivent en priorité faire appel à des victimes et survivants qui ont eu suffisamment de temps (généralement des années) pour assimiler ce qu'ils ont vécu, car ils sont généralement plus accessibles et disposés à participer aux initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.
- Sensibiliser et aider à mieux connaître les **dynamiques liées au genre dans l'extrémisme violent et dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent**. La dynamique liée au genre joue un rôle dans les processus de radicalisation menant à l'extrémisme violent et au terrorisme ainsi que dans les tentatives pour prévenir et lutter contre ces phénomènes. L'implication des victimes dans les efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent devrait donc prendre en considération l'impact des aspects liés au genre sur les victimes/survivants, sur leurs actes et leurs réactions (c'est-à-dire de quelle façon les points de vue sur la masculinité affectent le deuil).



- Les **procédures de prévention et d'atténuation des risques** sont un ensemble de considérations éthiques et de mesures préventives qui ont pour but d'éviter que les victimes/survivants se sentent à nouveau victimes suite à des interactions avec les institutions ou les individus qu'ils sont amenés à rencontrer après les attentats. Les victimes/survivants doivent, par exemple, être traités avec compassion et leur dignité doit être respectée. Tous les professionnels qui sont en contact régulier avec les victimes/survivants devraient être formés aux droits des victimes et disposer d'outils appropriés pour procéder à une évaluation leur permettant d'identifier les besoins individuels et la situation de chaque victime/survivant.
- L'analyse des risques doit évaluer **les attentes (réalistes) des victimes/survivants** concernant le travail réalisé dans le cadre des initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.
- Participer aux efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est une expérience nouvelle pour la plupart des victimes/survivants. Il convient d'être particulièrement vigilant lorsque l'on prend contact avec de nouveaux survivants/victimes. Le **soutien des pairs** peut s'avérer très précieux. Il peut donc être pertinent d'**associer des victimes/survivants inexpérimentés avec des victimes-experts** (ou des victimes/survivants qui ont plus d'expérience, par exemple pour apporter un témoignage).
- Envisager d'impliquer des professionnels de la santé mentale et des experts des traumatismes pour aider les victimes/survivants à préparer un témoignage. Le soutien d'un expert ou d'un professionnel doit être apporté (ou au moins proposé) aux victimes/survivants pour les aider à préparer et à apporter un témoignage. Les professionnels des médias (par exemple les journalistes) et les experts en communication peuvent également aider les victimes/survivants à préparer leur témoignage en leur apportant des conseils spécialisés.
- Les risques qu'apparaisse un **traumatisme secondaire** lors du **témoignage** doivent être soulignés par les praticiens. Les publics cibles ne sont pas toujours prêts à écouter les victimes/survivants ni à éprouver de l'empathie à leur égard. Ils peuvent plutôt se montrer provocants, indifférents, voire hostiles. La présence d'un animateur expérimenté peut aider à apaiser les tensions à ce niveau. Il peut s'agir d'un praticien expérimenté ou d'un autre survivant/victime qui a plus d'expérience dans la prise de parole en public.
- Les procédures d'atténuation doivent prendre en compte certains **aspects éthiques**, comme le respect de la vie privée. Elles doivent aussi apporter la garantie aux victimes/survivants qu'ils pourront participer ou se retirer quand ils le souhaiteront de certains programmes et initiatives, et rester en permanence maîtres de leur propre histoire.
- La relation entre le temps et le statut de victime **n'est pas linéaire, avec un début (le traumatisme) et une fin (résolution du traumatisme), mais plutôt comme une spirale** avec des effets prolongés et parfois imprévisibles.
- **Le rétablissement et de la temporalité de la situation de victime** sont considérablement impactés par le temps qui passe. Être témoin ou même entendre parler de nouveaux attentats peut souvent ramener la victime / le survivant en arrière et le faire régresser dans son processus de guérison.
- Les représentants des **médias** doivent prendre en considération l'intérêt qu'il peut y avoir pour les victimes/survivants à être présentés autrement, de façon à être vus et entendus par la société et qu'ils puissent en faire à nouveau partie intégrante.

## La prévention et la lutte contre l'extrémisme violent comme voie professionnelle viable pour les victimes/survivants

- Les victimes/survivants experts sont des atouts très précieux dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Les victimes/survivants occupent des postes différents en **puisant leur expertise dans leur vécu** afin de contribuer à déterminer les besoins, les objectifs, les résultats et l'impact des stratégies et initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.
- Être victime/survivant ne veut pas forcément dire que l'on est un expert de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent ou un expert des droits des victimes/survivants. Certains

survivants/victimes deviennent effectivement des experts. Toutefois, qu'ils soient experts ou non, les impliquer présente toujours un intérêt.

## Remarques concernant les témoignages de victimes/survivants dans les activités de sensibilisation menées dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent

- Il est assez courant que le témoignage apporté par une personne peu de temps après les événements **diverge** de celui qu'elle apporte des années plus tard.
- Les témoignages donnés sous la pression et sous contrainte émotionnelle et psychologique (surtout immédiatement après) doivent être évités.
- Dans la mesure du possible, les victimes et les survivants doivent être **correctement préparés et formés** pour témoigner, transmettre leurs expériences à différents publics, gérer leurs émotions et faire face aux effets psychologiques de l'évocation en public de leur traumatisme.
- Le public doit être informé, avant le témoignage, du fait qu'il s'agit du souvenir d'une vérité personnelle telle que vécue par son auteur.
- Donner des **descriptions** choquantes ou trop de **détails** sur l'attaque **peut être préjudiciable** pour le public comme pour les autres victimes/survivants. Cela ferait peur au public, et ferait involontairement le jeu des auteurs de l'attaque. Il revient à la personne qui prend la parole et à l'organisation en charge de l'intervention de veiller à ce que le témoignage **n'ait pas de conséquences négatives**.
- Procéder à des **généralisations** peut poser problème. Par exemple, des attaques extrémistes inspirées par la religion pourraient amener les gens à penser que toutes les personnes de cette confession sont extrémistes ou ont des idées extrémistes. Par conséquent, il convient d'éviter en permanence de faire des généralisations.
- L'histoire à transmettre à travers le témoignage doit être soigneusement formulée afin **d'éviter d'imposer une certaine signification** donnée à des notions « positives » (comme les objectifs de renforcement de la résilience) et des émotions « négatives » telles que la colère, la volonté d'un châtiment et les reproches. Il est toutefois important d'**encourager le plus tôt possible la personne à ne pas chercher vengeance**.
- **Chaque expérience de victimisation est différente**. Il convient de souligner qu'une victime / un survivant a un vécu et un point de vue qui lui sont propres et qu'il n'est pas représentatif de toutes les victimes/survivantes et de toutes les expériences.
- **Intégrer la dimension de genre dans les témoignages** : la prise en compte de la dimension de genre dans l'analyse de la situation est une étape importante de l'élaboration des témoignages pour veiller à ce que les aspects liés au genre se reflètent dans la conception (des activités et des indicateurs). Une analyse de la situation tenant compte du genre exige de disposer de données ventilées en fonction du sexe et apporte la garantie que le témoignage tiendra compte des rôles, des besoins et de la participation des femmes, des hommes, des filles et des garçons.



## Pour approfondir

1. Aoláin, F. N. (2016). The 'war on terror' and extremism: Assessing the relevance of the Women, Peace and Security agenda. *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)*, 92(2), 275-291. <http://www.jstor.org/stable/24757885>
2. RAN (2022). [Intégration des besoins de commémoration des victimes et des survivants dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent](#)
3. RAN (2019). [Évaluation de l'impact des témoignages de Victimes du terrorisme.](#)
4. ONUDC. (2020). *From victims of terrorism to messengers for peace: A strategic approach*. Nations unies. [https://www.unodc.org/documents/terrorism/Publications/Victims%20Publications/From\\_Victims\\_of\\_Terrorism\\_to\\_Messengers\\_for\\_Peace\\_-\\_UNODC-ICCT\\_.pdf](https://www.unodc.org/documents/terrorism/Publications/Victims%20Publications/From_Victims_of_Terrorism_to_Messengers_for_Peace_-_UNODC-ICCT_.pdf)

### À propos de l'auteur :

**Ana Milošević** est chercheuse à l'École de criminologie de l'Université de Louvain (Belgique). Ses recherches portent sur la commémoration et sur la gestion des conséquences de crimes de masse tels que le terrorisme. Elle a publié de nombreux articles sur la commémoration au lendemain d'actes terroristes en Europe et sur les besoins de commémoration des victimes et de la société après des actes de violence. Son prochain ouvrage 'Victims and Memory after Terrorism' (Routledge 2024) porte un regard critique sur l'efficacité de la commémoration pour les victimes, leurs familles et les survivants.

## Bibliographie

- Hammar, Å., Schmid, M. T., Petersdotter, L., Ousdal, O. T., & Milde, A. M. (2023). Inhibitory control as possible risk and/or resilience factor for the development of trauma related symptoms—A study of the Utøya terror attack survivors. *Applied Neuropsychology: Adult* [En ligne]. <https://doi.org/10.1080/23279095.2023.2253553>
- McGowan, W. (2022). *Victims of political violence and terrorism: Making up resilient survivors*. Taylor & Francis. <https://doi.org/10.4324/9781003154020>
- Milošević, A. (2024). *Victims and memory after terrorism*. Routledge.
- Milošević, A., & RAN. (2022). *Intégration des besoins de commémoration des victimes et des survivants dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent*. Commission européenne. [https://home-affairs.ec.europa.eu/system/files/2022-05/ran\\_vot\\_paper\\_role\\_of\\_memorials\\_in\\_pcve\\_24-25112021\\_fr.pdf](https://home-affairs.ec.europa.eu/system/files/2022-05/ran_vot_paper_role_of_memorials_in_pcve_24-25112021_fr.pdf)
- Milošević, A., & Truc, G. (2021). (Un)shared memory : European Parliament and EU Remembrance Day for Victims of Terrorism. *Politique européenne*, 71(1), pp. 142-169. <https://www.cairn-int.info/journal-politique-europeenne-2021-1-page-142.htm>
- Samuel, T. K. (2022). Education in preventing and countering violent extremism (P/CVE) among the youth. Dans A. J. Masys (Ed.), *Handbook of security science* (pp. 1039-1062). Springer. [https://doi-org.kuleuven.e-bronnen.be/10.1007/978-3-319-91875-4\\_82](https://doi-org.kuleuven.e-bronnen.be/10.1007/978-3-319-91875-4_82)
- Shanaah, S., & Heath-Kelly, C. (2022). What drives counter-extremism? The extent of P/CVE policies in the West and their structural correlates. *Terrorism and Political Violence*, 35(8), 1724-1752. <https://doi.org/10.1080/09546553.2022.2080063>
- UNESCO. (2017). *Les Médias face au terrorisme : manuel pour les journalistes*. Publication de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000247074>

## TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UE

### En ligne

Vous trouverez des informations sur l'Union européenne dans toutes les langues officielles de l'UE sur le site internet Europa à l'adresse suivante : [https://european-union.europa.eu/index\\_fr](https://european-union.europa.eu/index_fr)

### Publications de l'UE

Vous pouvez télécharger ou commander les publications gratuites et payantes de l'UE sur la page : <https://op.europa.eu/fr/web/general-publications/publications>. Plusieurs exemplaires de publications gratuites peuvent être obtenus en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (consultez le lien [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)).

### Droit de l'UE et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'UE, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante : <http://eur-lex.europa.eu>

### Données ouvertes de l'UE

Le portail des données ouvertes de l'UE (<http://data.europa.eu/euodp/fr>) permet d'accéder à l'ensemble de données de l'UE. Ces données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non.

Radicalisation Awareness Network

# RANI

Practitioners



Publications Office  
of the European Union